



Il est l'un des cerveaux du mouvement indépendantiste né dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Mais depuis le 1er janvier dernier, Tapang Ivo Tanku est dans le collimateur du FBI. Le porte-parole des séparatistes anglophones fait l'objet d'une enquête aux Etats-Unis d'Amérique pour « terrorisme international ».

Une plainte a été déposée contre lui auprès du Tribunal de district du nord de la Californie et de la police fédérale américaine, par le cabinet international d'avocats Nsahlai Law Firm qui représente deux résidents américains d'origine camerounaise.

« Au nom de certaines victimes, citoyens américains et résidents d'origine camerounaise, dont les parents, les frères et sœurs, les enfants ont été tués, mutilés, torturés, des biens brûlés, et pour d'autres, leurs enfants empêchés d'aller à l'école depuis deux ans, nous soumettons une plainte contre Ivo Tanku Tapang qui, sur la base de certaines informations commet de multiples actes de terrorisme et autres crimes à partir de sa résidence à San Jose en Californie », a écrit le cabinet d'avocats.

Un terroriste qui doit être arrêté

Dans ce document dont Défis Actuels a pu avoir accès à quelques lignes, Nsahlai Law Firm accuse principalement Tapang Ivo d'avoir violé plusieurs dispositions de la loi antiterroriste américaine. Notamment l'article 18 du Code pénal américain (United States Code, USC) qui interdit à toute personne d' aider, inciterconseiller, commander ou se procurer un crime fédéral ; de conspirer en vue de commettre un crime fédéral ou un acte de terrorisme ; de fournir un soutien matériel aux terroristes ; de financer ou d'encourager le terrorisme etc.

Autant de violations reprochées au porte-parole du mouvement indépendantiste camerounais. Un rapport sur les crimes fédéraux - y compris les violations des lois sur le terrorisme censés être commis par Tapang Ivo Tanku depuis octobre 2016 accompagne en effet la plainte déposée par le cabinet Nsahlai Law Firm.

Il s'agit de tableaux comprenant des preuves, des légendes et des liens vidéo sur la conduite et les actions menées par de Tapang Ivo. « M. Tapang, comme en témoignent ces vidéos, indique le cabinet d'avocats, fournit des experts conseils, une formation et du personnel aux Forces de Défenses d'Ambazonie (ADF, les forces de défenses de l'Etat que les sécessionnistes anglophones rêvent d'implanter) sur la manière d'intimider les civils, commettre des meurtres, terroriser des innocents dans des hôtels et les étudiants dans les dortoirs, incendier les maisons de ceux qui ne coopèrent pas et d'autres atrocités ».

Pour le cabinet, il ne fait aucun doute que « Tapang est un terroriste et l'un des plus importants donneurs d'ordres. Il doit être arrêté ». Présenté comme l'un des contributeurs financiers et l'un des plus grands soutiens matériels qui s'investissent dans la cause sécessionniste au Cameroun, Tapang Ivo n'a en effet jamais caché sa part de responsabilité dans les exactions qui sont commises chaque jour par les séparatistes en régions anglophones.

C'est lui qui « collecte les fonds pour les combattants et les organisations de milices armées », utilise « ses messages Facebook pour fournir des instructions sur la stratégie, la politique, et les règlements aux ADF », assure le « recrutement des combattants » et assiste « lors de l'achat et de la fourniture d'armes, de matériel et autres matériaux tangibles », accuse le cabinet. Tapang Ivo est également soupçonné d'être non seulement à la tête de la « coordination avec d'autres groupes séparatistes à l'étranger et au Cameroun », mais aussi du « leadership de l'ADF aux Etats-Unis d'Amérique ».

Le cabinet d'avocats Nsahlai Law Firm promet d'assurer le suivi de cette affaire par une plainte contre Tapang Ivo Tanku auprès de la police fédérale, de la police d'Etat et la police locale, du département de la Sécurité intérieure, et du Contrôle de l'immigration et des douanes.

Les plaignants dans cette affaire et leurs conseils ont créé un site internet, www.cameroonvictims.ort, où d'autres victimes peuvent librement et en toute confidentialité contacter le cabinet Nsahlai afin de participer anonymement au procès ou de fournir de nouvelles preuves à l'encontre de l'accusé.

Source;Defis Actuels
